

REALISATION D'UN EXAMEN LESIONNEL



Indications

Toute victime prise en charge dans un cadre traumatique peu importe son état apparent lors de l'étape E du MARCHER.



Justifications

L'examen minutieux et structuré permet de détecter des lésions externes du squelette (contusions, hématomes, déformation, plaies, dermabrasions) et les conséquences internes (déficit sensitif, moteur, douleur et défaut de circulation). Ces troubles sont indispensables à prendre en compte avant toute mobilisation de la victime.



Nombre de SP : 1



Matériels

L'examen lésionnel en lui-même ne nécessite aucun matériel hormis le port de gants à usage unique pour le sapeur-pompier.



Mise en œuvre

Le sapeur-pompier informe la victime de son intention de réaliser un examen lésionnel en la palpant si elle est consciente et recherche son consentement.

A

ETAPE 1 : DE LA TÊTE AUX PIEDS



- Prendre appui sur un équipier et se placer à cheval au-dessus de la victime afin de pouvoir comparer la symétrie du corps et des différents membres examinés.



- Rechercher une atteinte lésionnelle du crâne, de la face et un saignement extériorisé au niveau des oreilles par une palpation latérale puis arrière avec les deux mains.
- Inspecter les gants à la recherche de traces de sang.



- Rechercher une atteinte lésionnelle du cou, de l'arrière et de la base du cou puis des clavicules par une palpation avec les deux mains et une inspection visuelle.
- Inspecter les gants à la recherche de traces de sang.



- Rechercher une atteinte lésionnelle du thorax par une palpation du sternum et des deux hémisphères.
- Faire réaliser une inspiration forcée et une toux pour vérifier l'absence de gêne ou de douleur.
- En cas de gêne ou de douleur, inspecter visuellement le thorax.



- Palper ensuite l'abdomen sur les 4 quadrants en recherchant:
 - Une douleur à la palpation;
 - Une résistance (sensation d'abdomen dur) localisée ou généralisée;
 - Un hématome ou des plaies avec ou sans éviscération.



- Palper ensuite le bassin en positionnant les mains sur les crêtes iliaques en recherchant:
 - Une douleur à la pression vers le nombril (ne jamais appuyer vers le sol ou chercher à écarter les crêtes iliaques vers l'extérieur) et lors d'un très léger mouvement de la tête aux pieds;
 - Une sensation de craquement.





- Palper les fémurs, les genoux et les pieds en recherchant :
- Une douleur à la palpation ;
- Une sensation de craquement sous les mains ;
- Une déformation ou un gonflement.

B

ETAPE 2 : DES EXTREMITES VERS LA RACINE DES MEMBRES

1

Pour les membres inférieurs



- Maintenir le coup du pied et demander à la victime de bouger ses orteils.



- Maintenir la jambe et demander à la victime de bouger son pied.



- Maintenir le bassin et demander à la victime de plier son genou.





- Procéder de même de l'autre côté.

PRISE DU POULS PEDIEUX EN CAS DE DEFICIT CONSTATE SUR LES MEMBRES INFERIEURS



- Repérer l'espace interdigital entre le pouce du pied et le premier orteil.



- Placer trois doigts sur cet espace à la racine de l'espace interdigital



- Remonter sur la ligne donnée par le sillon entre les phalanges, puis les métatarses jusqu'à arriver à l'articulation du pied.
- Presser légèrement pour percevoir les éventuelles pulsations (ne pas comprimer trop fort).



- En cas d'échec, il convient de recommencer cette manœuvre en partant du 2ème espace interdigital.





2

Pour les membres supérieurs



- Maintenir l'avant-bras et demander à la victime de bouger ses doigts et le poignet.
- Vérifier la présence du pouls radial.
- Réaliser un TRC sur l'un des doigts.
- Tester la chaleur de la main.



- Maintenir le bras et demander à la victime de bouger son avant-bras en pliant le coude.



- Maintenir l'épaule et demander à la victime de bouger son bras.



- Procéder de même de l'autre côté.



Risques et contraintes

- Le consentement à la réalisation de l'examen lésionnel doit être recherché chez toute victime consciente.
- Il faut faire attention de ne pas refroidir la victime par un déshabillage général et excessif.
- Il faut respecter le consentement et la pudeur de la victime en privilégiant un examen au calme et hors de la vue du public y compris de la famille (sauf mineur).





Points clés

- L'examen lésionnel est utile uniquement en cas de contexte traumatique.
- Il impose le consentement et la participation des victimes conscientes.
- Il nécessite de dévêtir les victimes en prenant garde à leur pudeur ainsi qu'à leur refroidissement.
- Il doit être structuré (tête aux pieds puis extrémités vers la racine des membres) afin de ne pas omettre une zone du corps et de prioriser les zones importantes.
- Toute lésion ou atteinte constatée impose l'information du chef d'agrès et/ou du professionnel de santé présent sur les lieux.
- Toute mobilisation douloureuse impose l'arrêt de la manœuvre pour les membres examinés.

